



COUPON-RÉPONSE

M

Profession Société

Mail

assistera au colloque ne déjeunera pas

déjeunera - nombre de personnes :

ci-joint chèque de* € libellé à l'ordre de l'Ordre des Avocats d'Angers

** Déjeuner : 30 € par personne (réponse impérative avant le 16 octobre 2015)*

Avocats : - 2 ans au tableau : 100 € (Déjeuner non compris) - + 2 ans au tableau : 130 € (Déjeuner non compris)